



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130708-28245-DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.404**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LIEES AU HANDICAP

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Maurice CHAZEAU à M. Alexandre GALLESE, M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

M. Gérard GERACI donne lecture du rapport ci-joint.



12.07

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/07/13

MFC/8478

RAPPORTEUR : M. Gérard GERACI

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LIEES AU HANDICAP -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du soutien apporté par les différentes associations et clubs aux personnes en situation de handicap, la Ville d'Aix-en-Provence apporte sa contribution sous forme de subventions de fonctionnement.

Ces dotations participent à la continuité des actions menées tout au long de l'année.

Afin de maintenir ces activités, je vous propose d'octroyer à chaque association ou club listé en annexe les subventions suivantes qui ont été validées le 4 juin 2013.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement ou exceptionnelles pour l'année 2013, telles que présentées dans le tableau ci-après,

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **9 540,00 € (Neuf mille cinq cent quarante euros)** sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **92521 6574 1777 (Aide sociale aux personnes handicapées)** qui présente les disponibilités suffisantes.

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de **1 400,00 € (Mille quatre cents euros)** sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **92521 6574 1404 (Aide sociale aux personnes handicapées)** qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.404 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LIEES AU HANDICAP

Présents et représentés	: 50
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPEES
 ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2013**

Ligne budgétaire : 92521 6574 1777

N° Tiers	Noms Associations	2011	2012	2013	Convention	OBJET
22839	Equus	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	Néant	Dispenser des séances de thérapie avec le cheval et des cours d'équitation
42198	AFTC 13 association familles des traumatisés crâniens	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	Néant	Défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des victimes de traumatismes crâniens
50012	Surdi 13 – Association de Défense des Malentendants	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Néant	Représenter et défendre les intérêts des sourds et malentendants
9277	Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore	840,00 €	840,00 €	840,00 €	Néant	Animation et gestion d'œuvres sociales destinées à rompre l'isolement des personnes atteintes de troubles visuels
45832	Airelles vidéo	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Néant	Initiation des personnes handicapées à l'audiovisuel
		9 540,00 €	9 540,00 €	9 540,00 €		

Ligne budgétaire : 9521 6574 1404

N° Tiers	Noms Associations	2011	2012	2013	Convention	OBJET
47137	A.P.A.R Association Prévention Autisme recherche	800,00 €	800,00 €	800,00 €	Néant	Aide aux jeunes autistes et à leur famille par le biais de la formation, de l'intégration et de la création de services adaptés.
48970	Trisomie 21	600,00 €	600,00 €	600,00 €	Néant	Aide à l'insertion sociale des personnes trisomiques
	TOTAL	1 400,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €		

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPEES
 ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2013**

Ligne budgétaire : 92521 6574 1777

N° Tiers	Noms Associations	2011	2012	2013	Convention	OBJET
22839	Equus	1 700,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	Néant	Dispenser des séances de thérapie avec le cheval et des cours d'équitation
42198	AFTC 13 association familles des traumatisés crâniens	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	Néant	Défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des victimes de traumatismes crâniens
50012	Surdi 13 – Association de Défense des Malentendants	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	Néant	Représenter et défendre les intérêts des sourds et malentendants
9277	Association des donneurs de voix - Bibliothèque sonore	840,00 €	840,00 €	840,00 €	Néant	Animation et gestion d'œuvres sociales destinées à rompre l'isolement des personnes atteintes de troubles visuels
45832	Airelles vidéo	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	Néant	Initiation des personnes handicapées à l'audiovisuel
		9 540,00 €	9 540,00 €	9 540,00 €		

Ligne budgétaire : 9521 6574 1404

N° Tiers	Noms Associations	2011	2012	2013	Convention	OBJET
47137	A.P.A.R Association Prévention Autisme recherche	800,00 €	800,00 €	800,00 €	Néant	Aide aux jeunes autistes et à leur famille par le biais de la formation, de l'intégration et de la création de services adaptés.
48970	Trisomie 21	600,00 €	600,00 €	600,00 €	Néant	Aide à l'insertion sociale des personnes trisomiques
	TOTAL	1 400,00 €	1 400,00 €	1 400,00 €		